

Carbure de calcium



Propriétés :

Le carbure de calcium est principalement utilisé en tant que source de gaz inflammable pour lampes à acétylène, utilisées en spéléologie.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : solide / cristaux
- Couleur : gris
- Odeur : caractéristique
- Densité relative : 2,45 +/- 0,25
- pH en solution aqueuse : 12,3

Code	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
I11731812	5400191807580	12x500g	80 cartons

Mode d'emploi :

Pour mettre en marche une lampe à acétylène : Remplir d'une part le réservoir d'eau et d'autre part le réservoir de Carbure de calcium. Régler le robinet à ouverture pour contrôler le débit de l'eau s'écoulant dans le réservoir du carbure de calcium. Au contact du Carbure de calcium, il y a une réaction chimique qui produit un dégagement d'un gaz très inflammable : l'acétylène. Ce gaz s'échappe vers l'extérieur par une buse prévue à cet effet qui comporte un brûleur en son extrémité. Celui-ci disperse l'acétylène enflammé de manière à produire une flamme fine, large et très éclairante.

Bien refermer le pot aussitôt après chaque utilisation.

Attention : éviter tout contact avec l'eau en dehors des utilisations prévues.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.

Respecter scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence, et lire les mentions de danger indiquées sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité du produit.

FDS disponible sur le site <https://www.quickfds.com> : entrez Ardea comme fournisseur, choisissez la langue du document, indiquez le nom du produit ou son code-barres/gencod, et consultez la FDS depuis votre compte. Centre Antipoison : 01.45.42.59.59.

Consultez également notre site <http://www.onyxbricolage.fr>.

Important : le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.